

Le Fonds de subvention du programme « Ignite Culture » lancera son premier appel à propositions le 9 août

Le Fonds de subvention du programme « Ignite Culture » lancera son premier appel à propositions le 9 août



Bruxelles, le 4 août 2021/OEACP : Des subventions allant de 30 000 à 180 000 euros seront mises à la disposition de 14 pays d'Afrique de l'Est dans le cadre du programme « Ignite Culture », à partir du 9 août 2021. Ce financement vise à aider les candidats retenus issus des industries créatives et culturelles à élaborer des programmes et des projets pour développer leurs propres entreprises et mener des activités culturelles au sein de leurs communautés cibles. Le programme renforcera également la durabilité de la production créative et culturelle.

D'une valeur de 4,5 millions d'euros, le Fonds « Ignite Culture » est financé par l'Union européenne. Ce programme est mis en œuvre par le British Council au Kenya et le Fonds HEVA LLP, avec l'appui de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). « Ignite Culture » fournira des financements aux entreprises créatives pour les aider à restructurer les chaînes d'approvisionnement interrompues en raison de la pandémie de COVID-19. Cet appui financier favorisera :

- l'augmentation et l'amélioration de la production de biens et de services créatifs et culturels, ainsi que le développement des compétences ;
- la mise à niveau des infrastructures, du matériel et des logiciels ;
- un meilleur accès aux financements et un environnement politique et commercial favorable ;
- un accès élargi aux marchés locaux, régionaux et internationaux ;
- une meilleure visibilité des professionnels des secteurs créatifs et culturels et de leurs activités dans toute la région Afrique de l'Est.

Pourront bénéficier du dispositif de subvention les candidats retenus, à savoir des chefs d'entreprises enregistrées ou des organisations créatives et culturelles en activité depuis au moins 12 mois.

Les chaînes de valeur créatives et culturelles ci-après sont éligibles : patrimoine culturel et naturel, spectacles et célébrations, infrastructures culturelles, arts visuels et artisanat, livres et presse, médias audiovisuels et interactifs, services de conception et de création, éducation créative et culturelle, et patrimoine culturel immatériel.

Au cours des 40 prochains mois, des candidats du Burundi, des Comores, de Djibouti, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, du Rwanda, des Seychelles, de Somalie, du Soudan, de Tanzanie et d'Ouganda pourront participer à l'appel à propositions du Programme « Ignite Culture », qui sera lancé le lundi 9 août 2021.

Pour plus d'informations sur les modalités de candidature, cliquer [ICI](#) ^[1].

Tags: [Articles](#) ^[2]

URL source: <http://acp.int/fr/content/le-fonds-de-subvention-du-programme-ignite-culture-lancera-son-premier-appel-propositions-le>

Liens:

[1] <https://www.hevafund.com/ignite>

